

NORMES ET REGLEMENTS

Les ouvrages seront exécutés conformément aux prescriptions des D.T.U, des B.V. et des normes et règlements en vigueur dans le Département.

Les calculs de structure seront conformes aux règles BA 67 modifiées 70, PS 92 et NV 65/67 et additif 75.

GROS-CŒUVRE

TERRASSEMENT GENERAUX :

Décapage des terres végétales, mise à niveau des plates formes, fouilles en rigole pour semelles filantes ou en trous pour semelles isolées.

FONDATION EN BETON ARME :

En fonction des terres végétales, mise à niveau des plates formes, fouilles en rigole pour semelles filantes ou en trous pour semelles isolées.

DALLAGE :

Dallage sur hérisson de 15 cm minimum compacté, dalle béton armé de 18 cm d'un treillis soudé, ou plancher à poutrelles préfabriquées et entrevous sur vide sanitaire.

MURS ELEVATION :

Murs périphériques en béton banché épaisseur 15 cm ou agglomérés de ciment, de 15 cm x 50 cm, hourdés au mortier bâtard, y compris toutes sujétions de linteaux, chaînages, raidisseurs dans ossature poteaux, poutres, béton armé, y compris contreventement.

MURS REFENDS :

Plein allégés de 15 cm x 20 cm x 50 cm, hourdés au mortier ou béton banché épaisseurs 18 cm, selon le cas.

Cloisons intérieures en placo-plâtre épaisseur 70 mm

PLANCHERS :

Plancher à poutrelles préfabriquées et entrevous ou plancher coulé type prédalle.

CHARPENTE-COUVERTURE

Charpente en pin traité de type fermette.

Les bois employés seront traités fongicide et insecticide classe IV en usine.

Couverture tôles ondulées 63/100° , revêtement thermodurcissable, double face couleur rouge brique.

MENUISERIES EXTERIEURS

Les menuiseries extérieures sont en PVC
Baie vitrées entre séjour et loggia, vitrage de 8 mm
Fenêtre vitrée 2 vantaux à lames ventilantes dans chambre à couché
Volets bois fermeture par espagnolette
Garde-corps en aluminium laqué sur loggias et balcons
Sliding aux droits des passes plats des cuisines – loggias.

MENUISERIES INTERIEURS

Portes de distribution à âmes alvéolaires pré peintes sur huisserie bois, à condamnation pour salles d'eau et WC, pêne dormant ½ tour sur les autres pièces. Butée d'arrêt au ol.
Placard : Façade coulissante ou pliante
Porte d'entrée en bois à âme pleine serrure à 3 points

REVETEMENTS INTERIEURS

Revêtements intérieurs enduits.

PLOMBERIE-SANITAIRES

Alimentation en eau chaude et eau froide de tous les appareils en tube cuivre. Evacuation et ventilation des chutes en P.V.C normalisé.

CUISINE :

Meuble pour évier

SALLE D'EAU

- Receveur de douche 80 cm x 80 cm
- Robinetterie avec mitigeur et flexible pour douche
- Lavabo sur meuble suspendu
- Miroir et bandeau lumineux

W.C

- blocs cuvette-réservoir, commande par poussoir, abattant blanc.

PRODUCTION EAU CHAUDE SANITAIRE

- Par ballon électrique à accumulation, compris groupe de sécurité et évacuation
- Capacité 50 l

ELECTRICITE – TELEPHONE – TELEVISION

Installation encastrée, appareillage ARNOULD ou similaire
Tableau abonné avec protection des circuits
Installation livrée avec plafonniers par douille à bout de fil ou prises commandées suivant le cas, bandeau lumineux au dessus du lavabo
Sonnerie d'entrée encastrée dans coffret électrique
Interphone aux halls d'entée de chaque cage d'escalier.

Partie commune et Bâtiment B:

- 10 lampes sous minuterie – 1 prise 20A – digicode – colonne montante – Terre générale –
- 3 protecteurs sur pignon – 2 bornes de jardin – ceinturage du bâtiment – réseau satellitaire – réseau hertzien – pose antenne.

APPARTEMENT F1 :

- cuisine : 1 P.Four – 1P Plaque – 1 P Lave-vaisselle – 3 P – 16 A 1 Lampe en va et vient
- 1 P . Chauffe eau – 1 P Lave linge
- Salle d'eau : 1 applique sanitaire – 1 extracteur d'air
- Séjour : 2 lampes – 4 prises 16A - AP. T.V – 2 P TL – 1 Prise clim
- Balcon : 2 lampes avec hublots – 2 prises – 1 sonnerie.

APPARTEMENT F3 :

- Chambre 1 : 3 Prises 16 A – 1 Prise clim – 1 Prise T V – 1 Prise TL – 1 Lampe.
- Chambre 2 : 3 Prises 16 A – 1 Prise Clim – 1 Prise TV – 1 Prise TL - 1 Lampe.
- Salle d'eau : 1 applique sanitaire – 1 alimentation chauffe eau
- W.C : 1 lampe – 1 extracteur d'air
- Séjour : 1 lampe va et vient – 1 lampe simple allumage – 5 Prises 16 A – 1 Prise TV
1 Prise T.L
- Balcon : 2 lampes avec hublots – 1 Prise*
- Loggia : 1 lampe avec hublot
- Cuisine 1 Prise 32 A – 1 Prise plaque 20 A – 1 Prise lave vaisselle – 3 prises 16 A
1 Lampe 5 A 1 sonnerie
- Garage : 2 Lampes – 1 Prise 16 A – 1 Prise 20 – 1 alimentation rideau électrique.

ANTENNE T.V. COLLECTIVE :

- 1 Prise dans le séjour
- 1 prise dans la chambre principale

TELEPHONE :

- 1 Prise dans le séjour – 1 Prise dans toute les chambres

REVETEMENTS DE SOL – FAIENCES

CARRELAGE :

Grès émaillé sur chape et isolant phonique dans toutes les pièces , y compris les terrasses.

FAIENCES :

Salles d'eau : habillage pourtour sur 1.80 m de hauteur

PEINTURE :

MURS :

- Salles d'eau, W.C. Cuisine : laque glycérophtalique mate en couches sur couche primaire
- Séjour, Chambres : projection d'une pyolithe satinée sur support plâtre quand Il existe.

PLAFONDS :

- Salles d'eau et cuisines: 2 couches de peintures blanche glécéro et lavable après Enduit de finition (Technicoat ou similaire)
- Séjours, chambres : 2 couches de peinture glycéro mate

Laque anti-rouille sur métal*

Lasure ou peinture micro-poreuse sur les planches de rives et tous bois exposés.

Peinture glycéro satinée sur boiserie intérieures.

EXTERIEURS :

- Parking, voiries, fondations de 15 cm sous chaussée avec finition béton balayé
- Marquage des emplacements
- Aire de stationnement des ordures ménagères, extérieures, pour la collecte plus un point d'eau
- Boîtes aux lettres aux normes PTT
- Raccordement des réseaux EU – EV au réseau ville
- Espaces verts et extérieurs : pelouse et plantations selon emplacements prévus au plan de masse
- Chemin piéton en béton balayé
- Eclairage par dispositif type borne ou autre.

SOUS-SOL :

- Garage – Boxes sans porte + 1 Point d'eau.

NOTA :

Il est expressément entendu que le maître d'œuvre pourra, avec l'accord du maître d'ouvrage, accepter des entreprises ou proposer de lui-même, le remplacement des prestations qu'il jugera au moins similaires, c'est-à-dire de caractéristiques équivalentes ou supérieures, notamment si des impératifs techniques, réglementaires esthétiques ou d'approvisionnement l'exigeaient.